



Le 9 octobre 2017

COMMUNIQUE de PRESSE

Prix du lait : un nouvel affront des entreprises

Les annonces de prix du lait faites pour le mois d'octobre par les entreprises privées Lactalis (Lactel, Président , ...)et Savencia (le Rustique, St-môret, ...) sont une nouvelle provocation pour les producteurs.

Alors que les producteurs de lait viennent de subir deux années de crises et que leurs trésoreries sont au plus mal, ces deux entreprises osent baisser, de façon unilatérale, le prix du lait payé aux producteurs en annonçant un prix de 320-325€ /1000L, alors que l'application des indicateurs contractuels de détermination du prix du lait conduisent normalement à un prix autour de 340€-350€ /1000L (prix de base payé en 38 gr de Matière Grasse et 32 gr de Matière Protéique).

Ces provocations doivent cesser. L'amélioration des marchés doit bénéficier aussi aux producteurs de lait français.

Si la coopération doit se remettre en question et gagner en efficacité pour garantir une meilleure rémunération à ses producteurs, car aujourd'hui cela n'est pas satisfaisant, les entreprises privées doivent cesser de toujours s'aligner sur le moins disant! Les entreprises doivent respecter les producteurs et leur travail !

Ce nouvel épisode prouve une nouvelle fois le dysfonctionnement de la contractualisation et le déséquilibre du rapport de force OP/entreprise et démontre tout l'enjeu des Etats généraux de l'alimentation.

Aussi, à la veille des annonces du Président de la république sur les conclusions du 1er chantier des Etats généraux de l'alimentation, et notamment celles des ateliers consacrés à la répartition de la valeur ou à l'amélioration des relations commerciales auxquels a activement participé la FNPL, la FRPL en appel à la responsabilité de tous et attend des réponses concrètes et rapides permettant le rééquilibrage du rapport de forces et une juste rémunération des producteurs.

Contact :

Michael Chavatte (Président FRPL) : 06.89.41.54.84